Montréal, le 22 août 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

Mº Yves Fréchette Affaires juridiques – Hydro-Québec 75, boul. René-Lévesque Ouest, 4º étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet:

Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport – Projet de réfection d'un compensateur synchrone et des systèmes connexes du poste de la Manicouagan

Dossier de la Régie : R-3810-2012

Cher confrère,

Veuillez trouver ci-joint une nouvelle version de la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse au Transporteur relativement au dossier mentionné en titre, puisque nous constatons que des erreurs cléricales se sont glissées dans la version transmise hier.

Étant donné ce qui précède, nous vous prions de bien vouloir remplacer la version précédente par celle-ci-jointe.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements d'ici 12h, le 20 septembre 2012.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie VD/as

P.j.